

ALEX : Cellule d'écoute et d'accompagnement face aux violences sexistes, sexuelles et discriminatoires



La cellule Alex est le dispositif à saisir si vous avez été victime ou témoin de violences sexistes, sexuelles ou discriminatoires au sein de l'Université Clermont Auvergne et du Crous. Mise en place par la [Mission égalité et lutte contre les discriminations](https://math.uca.fr/lufr/egalite-et-lutte-contre-les-discriminations)(<https://math.uca.fr/lufr/egalite-et-lutte-contre-les-discriminations>), elle a pour mission d'écouter, orienter et accompagner les membres de la communauté universitaire victimes de violences sexistes, sexuelles et discriminatoire. Elle peut également signaler un cas afin de protéger les droits de l'ensemble des membres universitaires.

Vous pensez être victime de violence sexiste, sexuelle

La cellule Alex est là pour vous

**QUE VOUS SOYEZ ÉTUDIANT.E,
L'UNIVERSITÉ OU DU CROUS, CONTACTEZ-NOUS**



07 88 91 82 83



cellule-vssdisc@univ-lyon3.fr

La cellule d'écoute est composée de 14 membres dédiés au VSS ou aux discriminations :

6 membres de droit :

- La psychologue du travail
- Un/une mé
- égalité
- 1 Référent CROUS
- 1 Référent SS

8 membres nommés par le président de lutte contre les discriminations :

- 2 enseignants
- 2 personnels administrat

COMMENT ÇA MARCHE ?



ÉCOUTE

Suite à votre contact, deux membres de la cellule vous donneront rendez-vous pour recueillir votre témoignage, en toute confidentialité et dans un lieu qui vous convienne au mieux.



PROCÉDURE INTERNE

Si vous êtes d'accord (excepté en cas de membres de la cellule sera fait au Présic

interne et des mesures de protection po

*A la suite de l'enquête, un rapport sera c
président de l'université. Si ce rapport c
la section disciplinaire compétente. La
obligatoire la levée de la confidentialité*



COMMISSION DISCIPLINAIRE

*Elle aura pour mission, après une instruc
doit être appliquée. La sanction sera pro
cause. Elle peut aller d'un avertissement*

Les violences, qu'est-ce que c'est ?

Les violences se caractérisent par un ensemble d'attitudes qui manifestent de l'hostilité ou de l'agressivité entre les individus, volontairement ou involontairement, ou à l'encontre d'autrui, sur sa personne ou sur ses biens. Les violences verbales sont des propos excessifs, blessants, grossiers ou des provocations à la haine, à la violence ou aux discriminations. Les propos tenus sur le ton de l'humour mais qui blessent ou stigmatisent peuvent aussi être vécus par les personnes qui se sentent mises en cause comme des violences verbales Les violences physiques englobent les violences qui portent atteinte à l'intégrité physique de l'individu.



Les violences sexistes et sexuelles, qu'est-ce que c'est ?

Les violences sexistes sexuelles se définissent comme étant tout acte sexuel, toute tentative d'acte sexuel, tout commentaire ou avance de nature sexuelle dirigés à l'encontre d'une personne et sans son consentement.

Ces violences peuvent prendre diverses formes : les propos sexistes, les invitations trop insistantes, les attouchements et les caresses de nature sexuelle, le harcèlement sexuel, l'exhibitionnisme, le chantage, les menaces, l'utilisation de la force qui peut se manifester par un baiser volé et aller jusqu'au viol, les injures à caractère sexiste ou homophobe.

Les violences liées aux discriminations, qu'est-ce que c'est ?

La discrimination consiste à défavoriser une personne pour des motifs interdits par la loi. Par exemple l'origine, le sexe, l'âge, l'orientation sexuelle, les convictions politiques, philosophiques ou religieuses. En ce sens, elle constitue une atteinte à l'égalité en dignité.

Il y a discrimination lorsque trois éléments sont réunis :

- un traitement moins favorable envers une personne ou un groupe de personnes ;
- en raison de critères définis par la loi (origine, handicap, sexe, religion, orientation sexuelle...) ;
- dans un domaine prévu par la loi (l'emploi, l'accès au logement...)

Les violences sont punies par la loi dans tous les cas. C'est une circonstance aggravante lorsqu'elles sont accompagnées d'une intention raciste, antisémite, sexiste, homophobe...

Pour prendre contact avec la cellule d'écoute et d'accompagnement
face aux violences sexistes et sexuelles et aux discriminations

07 88 91 82 86 (du lundi au vendredi de 9h à 17h)

cellule-vssdiscriminations@uca.fr

Documentation

Plateforme d'écoute nationale

La plateforme téléphonique nationale d'écoute, d'information et d'orientation des victimes de violences sexistes et sexuelles (accessible 24h/24, 7j/7)

3919

Porter plainte anonymement ou pas : <https://www.service-public.fr/cmi>

Les membres de la cellule

[Nomination des membres de la cellule](https://math.uca.fr/medias/fichier/liste-des-membres-composant-la-cellule-alex-1-_1649171640380-pdf?ID_FICHE=165796&INLINE=FALSE)(https://math.uca.fr/medias/fichier/liste-des-membres-composant-la-cellule-alex-1-_1649171640380-pdf?ID_FICHE=165796&INLINE=FALSE)

Les référents égalités dans votre composante

Chargée de mission égalité et lutte contre les discriminations

Claire Berthonneau

Pour tout renseignement

Étudiantes et étudiants

Liste des référents égalité à l'UCA

[Service de Santé Universitaire\(https://sante.uca.fr/\)](https://sante.uca.fr/)

Personnels de l'UCA

Liste des référents égalité à l'UCA

[Service de Santé au Travail\(mailto:SanteAuTravail%40uca%2Efr\)](mailto:SanteAuTravail%40uca%2Efr)

Navigation

[Egalité et lutte contre les discriminations\(https://www.uca.fr/universite/responsabilite-societale/egalite-et-lutte-contre-les-discriminations\)](https://www.uca.fr/universite/responsabilite-societale/egalite-et-lutte-contre-les-discriminations)

[ALEX - Cellule d'écoute et d'accompagnement\(https://www.uca.fr/universite/responsabilite-societale/egalite-et-lutte-contre-les-discriminations/alex-cellule-decoute-et-daccompagnement-face-aux-violences-sexistes-et-sexuelles-et-aux-discriminations\)](https://www.uca.fr/universite/responsabilite-societale/egalite-et-lutte-contre-les-discriminations/alex-cellule-decoute-et-daccompagnement-face-aux-violences-sexistes-et-sexuelles-et-aux-discriminations)

[Egalité FEMME - HOMME\(https://www.uca.fr/universite/responsabilite-societale/egalite-et-lutte-contre-les-discriminations/egalite-femme-homme\):](https://www.uca.fr/universite/responsabilite-societale/egalite-et-lutte-contre-les-discriminations/egalite-femme-homme)

[Ressources UCA sur l'égalité\(https://www.uca.fr/universite/responsabilite-societale/egalite-et-lutte-contre-les-discriminations/ressources-uca-sur-legalite\)](https://www.uca.fr/universite/responsabilite-societale/egalite-et-lutte-contre-les-discriminations/ressources-uca-sur-legalite)

[Egalité Professionnelle\(https://www.uca.fr/universite/responsabilite-societale/egalite-et-lutte-contre-les-discriminations/egalite-femmes-hommes-au-travail-legalite-professionnelle\)](https://www.uca.fr/universite/responsabilite-societale/egalite-et-lutte-contre-les-discriminations/egalite-femmes-hommes-au-travail-legalite-professionnelle)

[Violence conjugale\(https://www.uca.fr/universite/responsabilite-societale/egalite-et-lutte-contre-les-discriminations/egalite-femme-homme/contre-les-violences-conjugales-le-role-de-lentreprise\)](https://www.uca.fr/universite/responsabilite-societale/egalite-et-lutte-contre-les-discriminations/egalite-femme-homme/contre-les-violences-conjugales-le-role-de-lentreprise)

[Newsletter\(https://www.uca.fr/universite/responsabilite-societale/egalite-et-lutte-contre-les-discriminations/newsletter-egalite\)](https://www.uca.fr/universite/responsabilite-societale/egalite-et-lutte-contre-les-discriminations/newsletter-egalite)

[https://math.uca.fr/lufr/egalite-et-lutte-contre-les-discriminations/alex-cellule-decoute-et-daccompagnement\(](https://math.uca.fr/lufr/egalite-et-lutte-contre-les-discriminations/alex-cellule-decoute-et-daccompagnement/)
[https://math.uca.fr/lufr/egalite-et-lutte-contre-les-discriminations/alex-cellule-decoute-et-daccompagnement\)](https://math.uca.fr/lufr/egalite-et-lutte-contre-les-discriminations/alex-cellule-decoute-et-daccompagnement))